

SSPMA

Service de la surveillance et de la protection des eaux et des milieux aquatiques (SSPMA)

Nom du mandataire	
Qui sommes-nous?	<p>Le service de la surveillance et de la protection des eaux et des milieux aquatiques (SSPMA) évalue l'état chimique et écologique du lac et des cours d'eau à Genève, et met en œuvre des actions de préservation pour soutenir la biodiversité. Ses missions incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir et suivre les objectifs cantonaux pour la qualité des eaux et des écosystèmes aquatiques; • Surveiller la qualité sanitaire des eaux de baignade; • Contrôler les rejets et activités susceptibles de porter atteinte aux eaux de surface, y compris dans les domaines agricoles, industriels, domestiques et de chantiers, ceci en collaboration avec d'autres services; • Élaborer des plans d'action basés sur un diagnostic par bassin versant; • Coordonner la gestion des pollutions avec les parties prenantes; • Fournir des analyses et conseils aux porteurs de projets, mandataires et à la population; • Collaborer avec la Confédération, les administrations cantonales, et transfrontalières; • Informer la population sur l'état des eaux de surface.
Rôle en matière de produits phytosanitaires	<p>La protection des eaux sur les exploitations agricoles dans le cadre des contrôles de base selon l'OCCEA (ordonnance sur la coordination des contrôles) est assurée par le SSPMA. C'est dans ce cadre que le SSPMA intervient en tant que partenaire pour participer aux contrôles et audits afin de guider les agriculteurs vers des pratiques permettant de limiter les risques de contamination des eaux par les produits phytosanitaires ou résidus de produits phytosanitaires.</p>
Mesures entreprises depuis 2020	1a, 1b, 2a, 2b, 22
Lien Sites internet utiles Documents utiles	https://www.ge.ch/organisation/office-cantonal-eau-oceau
Photos pertinentes illustrant votre activité	